

Procès-verbal n°8 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	VENDREDI 30 Septembre 2022
À :	10h au DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mme Martine JOLY, Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Daniel OLIVET.
Absents excusés :	Mmes Fatiha BADAoui, Nadine GRECO Mrs Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 7 de la réunion du 23/09/2022.

Championnat U12/U13

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LAPARTIE "OBSERVATION".

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier qui son à télécharger dans Footclub

1^{er} TOUR PITCH U12/U13 Samedi 15 Octobre

Participation à la Coupe PITCH UNIQUEMENT les équipes qui participent au championnat U13
Annexe 21 Art 2 des RG du District

Forfait en D3 Poule C : RAlA retire son équipe (Forfait Général)

Retour CSR : Rencontres du Samedi 17 Septembre

- D2 Poule A : Le Grau du Roi / Vauvert : Forfait de Vauvert 30€
- D2 Poule E : N Gazelec / N Castanet : Fofait de Castanet 30€
- D1 Poule B : Cabassut / N Chemin Bas : Forfait de Chemin Bas 30€

Rencontre du 01.10.22 forfait

- D3 Poule E : SP Alésien / Ribaute Tavernes : Forfait SP Alésien



**Les Rencontres NON JOUEES le samedi 24 Septembre seront reportées au samedi 22 Octobre selon décision
Commission**

Matches NON JOUEES le Samedi 24 Septembre

- D2 Poule A : Vauvert / Vergeze 2
- D3 Poule A : Vallabregues / N Metropole
- D3 Poule D : Pujaut / st Julien st Paulet

Championnat U12

1^{er} et UNIQUE TOUR Jean Pierre ROUX Samedi 12 Novembre

Participation au Challenge JP ROUX UNIQUEMENT les équipes qui participent au championnat U12
Annexe 23 Art 2 des RG du District

Retour CSR : Rencontres du Samedi 17 Septembre

- D1 Poule D : La Regordane / Canaules : Forfait de Canaules 30€

Matches NON JOUEES le Samedi 24 Septembre

- D1 Poule A : Chemin Bas 2 / Mas de Mingue 11
- D1 Poule B Redessan / Nimes Ol 11

**Les Rencontres NON JOUEES le samedi 24 Septembre seront reportées au samedi 15 Octobre selon décision
commission**

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE
FMI DANS LAPARTIE "OBSERVATION"**

*En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier qui son à télécharger
dans Footclub*

Foot Animation

- Plateaux U11/U10 et U10 : il y aura des plateaux « ELITE » pour la 2^{ème} rotation.
- Plateaux U8/U9 : il y aura des plateaux « ELITE » pour la 2^{ème} rotation.

**Si vous souhaitez vous inscrire une nouvelle équipe pour la R2, merci de le faire
par courriel officielle auprès du District**

- Nîmes Ol : plateaux U10 et U10/U11 : **14h00**
- EFC Beaucaire : plateaux U6-U6/U7-U8-U8/U9 : **13h30**

LES RENCONTRES NON JOUEES EN U10 ET U10/U11 DU SAMEDI 24 SEPTEMBRE

SONT REPORTEES AU SAMEDI 8 OCTOBRE



LES RENCONTRES NON JOUEES EN U8 ET U8/U9 DU SAMEDI 24 SEPTEMBRE

SONT REPORTEES AU SAMEDI 12 Novembre (si besoin)

Foot Animation - FEMININES

Equipes engagées actuellement (6) :

Alés – Quissac – Langlade – Marguerittes – Roquemaure - Vergeze

Match ALLER IMPLE (5 journées)

1-8-15 Octobre 19-26 Novembre

Faire les défis (jonglerie : feuille à télécharger sur le site du district)

TABLETTE OBLIGATOIRE POUR LES RENCONTRES

1^{er} TOUR PITCH Féminines : 12 Novembre 2022

Foot Animation – U10 à U10/U11

Cher Président,
Responsable de Club,
Bonjour,

Samedi 17 septembre à débutés les 1^{ères} Rotations des plateaux.

A cette occasion, nous vous rappelons et attirons votre attention sur le fait que pour participer aux plateaux organisés par le District, **tout joueur y participant doit être licencié** (saisie via Footclub) conformément aux règlements FFF et District Gard-Lozère.

Nous vous incitons donc à vérifier vos licences au sein du club et faire en sorte que vos équipes, joueurs et éducateurs soient en règles vis-à-vis des licences car **il en va de votre responsabilité en tant que Président.**

Comptant sur votre compréhension,
Cordialement,

La commission contrôlera à partir du **1^{er} Octobre** les feuilles de plateaux U10 et U10/U11 et amendera Les clubs qui font jouer des "**joueurs NON Licenciés** " **25€ par joueur** : Art 51 RG District

La commission contrôlera à partir du **15 Octobre** les feuilles de plateaux U8 et U8/U9 et amendera Les clubs qui font jouer des "**joueurs NON Licenciés** " **25€ par joueur** : Art 51 RG District

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance
Sauveur ROMAGNOLE

